REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 022-212202964-20260702-300726-DE

N°300726

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-GLEN

Nombre :	
De conseillers	15
De présents	14
De votants	14
Procuration	0

Objet :

Remboursement de factures

Date de la convocation :
29 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 2 juillet à 18h30, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François CORDON.

Présents : Jean-François CORDON, Gaëlle BUISINE, Lionel REVEL, Christelle MOISAN, Olivier NOEL, Rose-Marie FESTINI CROMER, Jean-Michel LE BOUCHER, Yvon MAUVIEUX, Christelle RIVOALEN-HAYS, Magalie LOUAIL, Sandrine DUVAL, Steven BREXEL, Renaud RABRET, Nicolas GOUYA (19h15)

Absente excusée : Hélène MARTIN

Secrétaire de séance : Sandrine DUVAL
Secrétaire administrative : Véronique ROBIN

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le chapitre 011,
Vu le ticket et la facture de Brico Leclerc de Lamballe du 24 juin 2026,
Vu la facture de L'Envolée Bretonne de Saint Glen du 03 juillet 2026,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à rembourser les deux factures suivantes :

- 3 ventilateurs pour les classes de l'école de Saint Glen à Gaëlle BUISINE (1ère adjointe) pour une somme totale de 149.70€.
- 2 coffrets brûleurs et fondants (départ de deux professeurs des écoles) à Magalie LOUAIL (conseillère municipale) pour un montant de 36€.

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu :
De la transmission en Préfecture, le 9 juillet 2026

Secrétaire de séance
Sandrine DUVAL

Le Maire,
Jean-François CORDON